

# NOTE D'INFORMATION

## **Objet : Entretiens professionnels et de formation 2024 – personnel non-médical et sages-femmes (titulaire et contractuel)**

La campagne d'évaluation se déroulera du **05 février au 31 mai 2024**.

Les entretiens professionnels 2024 sont dématérialisés via l'outil **GESFORM**. Ils prennent la forme suivante :

- **Entretien visant à analyser en commun le bilan des actions menées** pendant l'année écoulée et à fixer les **objectifs prioritaires pour l'année à venir**.
- **Entretien de formation** visant à recueillir les besoins prenant en compte les missions confiées, les compétences et savoir-faire que vous devez acquérir, les objectifs fixés et votre projet professionnel, ainsi que les éventuels besoins de formation identifiés par vous-même ou votre supérieur hiérarchique lors de l'entretien professionnel.

**L'entretien professionnel ne peut se substituer à l'entretien de formation dont il doit être obligatoirement suivi.**

L'encadrement réalisera les entretiens professionnels et de formation dans l'outil **GESFORM** pour l'ensemble des agents placés sous sa responsabilité.

La date de l'entretien devra être communiquée par l'encadrant au moins huit jours à l'avance et être accompagnée de la trame de l'entretien professionnel, de la fiche emploi de l'agent ainsi que du guide à destination de l'évalué pour permettre à l'agent de **préparer soigneusement son entretien**.

Ces documents sont également disponibles sur **BLUEKANGO** dans la section **MANAGEMENT ORGANISATIONS ET DIRECTIONS > RESSOURCES HUMAINES > CAMPAGNE EVALUATION- ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

Après l'entrevue, l'évaluateur remet une copie du compte-rendu de l'entretien professionnel à l'agent. Ce compte-rendu peut faire l'objet d'observations dans un délai de 15 jours. Une fois signé par l'agent, celui-ci retourne l'original à son cadre qui vise et transmet à la DRH.

J'attire votre vigilance sur le respect de cette échéance qui conditionne le bon déroulement des avancements de grades, des commissions de formation et l'élaboration du Plan de Formation 2025.

**Le Directeur des Ressources Humaines**  
**François PATRIER**

